

<http://www.pierrealainmillet.fr/Les-disparites-de-revenus-dans-l>



Les disparités de revenus dans l'agglomération Lyonnaise

- Lectures à €! -

Date de mise en ligne : vendredi 18 octobre 2013

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les promoteurs de l'euro-métropole Lyonnaise utilisent le plus souvent les mêmes arguments que les promoteurs de l'Union Européenne. Leur projet ? plus de démocratie, plus d'égalité sociale, plus de développement!

On sait pourtant que loin de « rapprocher » les économies des pays européens, l'Euro a au contraire fait exploser les inégalités et la concurrence au sein même de l'Europe, bousculant les équilibres des échanges en faveur de l'Allemagne, principal pays gagnant du passage à l'Euro, quand toute l'Europe du Sud voyait ses exportations reculer!

Qu'en est-il au niveau de l'agglomération ? La « métropolisation » que certains considèrent comme un fait toujours positif a-t-elle un effet sur les inégalités sociales et territoriales ?

L'INSEE vient de publier des études intéressantes sur la région Rhône-Alpes, notamment sous le titre "La crise économique creuse les écarts de niveaux de vie en Rhône-Alpes". Elles contiennent des données intéressantes sur les inégalités dans l'agglomération Lyonnaise

Le constat global confirme ce que tout le monde sait et qui est vrai à toutes les échelles, nationales, régionales et locales. Les Français dont le revenu est inférieur à la moyenne ont vu leur niveau de vie baisser de 2008 à 2010, en moyenne de - 2%, et les Français dont le revenu est supérieur à la moyenne ont vu leur niveau de vie augmenter de 2008 à 2010, en moyenne de +2% !

Mais il y a de fortes disparités entre régions et entre départements. En Rhone-Alpes, la Haute-Savoie voit son revenu médian augmenter de 2,5%, alors que l'Ardèche et la Loire sont en baisse de près de 1%!

Les deux phénomènes se cumulent, et les 10% les plus riches de Haute-Savoie voient leurs revenus augmenter de près de 9% !

Les 10 cantons ayant les plus forts revenus médians en 2008

Département	Canton	Médiane des revenus (€)
38	Saint-Ismier	30 600
69	Limonest	29 400
38	Meylan	27 900
74	Saint-Julien-en-Genevois	27 000
01	Gex	26 500
74	Douvaine	25 400
74	Annecy-le-Vieux	25 400

69	Écully	25 400
74	Reignier-Esery	25 200
74	Cruseilles	24 300

Les 10 cantons ayant les plus faibles revenus médians en 2008

Département	Canton	Médiane des revenus (€)
69	Vaulx-en-Velin	11 700
69	Vénissieux	13 000
26	Séderon	13 100
07	Lamastre	13 600
42	Le Chambon-Feugerolles	13 900
07	Coucouron	14 000
07	Saint-Pierreville	14 200
07	Saint-Agrève	14 200
42	Saint-Georges-en-Couzan	14 400
01	Oyonnax	14 500

Dans l'agglomération Lyonnaise, ces inégalités sont connues :

La répartition des habitants selon leurs revenus met en évidence des disparités entre les territoires. Les cantons les plus riches se situent dans la périphérie résidentielle des grandes agglomérations (Saint-Ismier et Meylan près de Grenoble, **Limonest et Écully près de Lyon**, Annecy-le-Vieux), ainsi que dans le Genevois français (Saint-Julien-en-Genevois, Gex, Douvaine, Reignier-Ésery). Les revenus fiscaux médians par unité de consommation y sont supérieurs à 25 000 euros en 2008. À l'inverse, le revenu fiscal par unité de consommation médian est inférieur à 14 000 euros dans certains cantons de banlieue (**Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Le Chambon-Feugerolles**) ou des cantons ruraux de la Drôme et de l'Ardèche (La Motte-Chalançon, Valgorge, Saint-Étienne de Lugdarès notamment) d'une population souvent inférieure à 2 000 habitants.

On sait donc que les inégalités sont plus importantes dans les villes-centres et les banlieues, riches ou pauvres. Mais le fait intéressant, c'est que

l'agglomération ne protège pas les pauvres de l'aggravation des inégalités, au contraire !

Les disparités de revenus dans l'agglomération Lyonnaise

Globalement, la dispersion des revenus entre les cantons est restée relativement stable durant la période 2002-2007. Cependant, **Limonest**, Annecy-le-Vieux, Gex, Saint-Ismier et Meylan, déjà plus riches en 2002, connaissent une croissance plus rapide que la moyenne régionale, tandis que Saint-Étienne, **Vénissieux et Villeurbanne** moins riches, connaissent une croissance plus lente. **Ces évolutions contribuent à faire augmenter la dispersion des revenus entre cantons.** L'accroissement des inégalités se limite essentiellement aux cantons urbains, les cantons périurbains ou cantons ruraux gardant entre eux les mêmes écarts.

A noter que les revenus évoluent moins vite dans les pôles urbains que dans l'ensemble de la région – autrement dit, malgré le développement économique que concentre l'agglomération, la pauvreté augmente, et donc l'inégalité de répartition de revenus. Au total, le revenu moyen augmente plus faiblement –

La métropolisation est donc un « accélérateur » des inégalités sociales – comme l'Européisation –

Les cantons où l'écart entre le revenu minimum des 10 % les plus riches et le revenu maximum des 10 % les plus pauvres est le plus élevé sont souvent situés dans les villes-centres. Le rapport interdécile y est toujours supérieur à 5, essentiellement du fait du niveau de revenu très bas des 10 % les plus modestes. Les autres espaces parmi les plus inégalitaires sont les banlieues riches et les banlieues pauvres.

Bien entendu, ces constats sont d'abord des constats économiques qui concernent l'emploi, la politique des salaires, l'investissement économique, qui sont d'abord dépendant des politiques d'état. Mais quand on parle du fait métropolitain et qu'on veut justifier la création d'une euro-métropole par l'intérêt des habitants, il faudrait commencer par ce constat :

Les politiques publiques du département du Rhône (de droite) et de l'agglomération Lyonnaise (de centre et gauche) n'ont pas permis de faire reculer les inégalités sociales. S'il y a un sujet à discuter et à modifier, ce sont donc ces politiques, d'abord celles du département, mais aussi celles de l'agglomération Lyonnaise qui a, à travers le logement, le transport, l'économie, de nombreux leviers d'action sur ces inégalités sociales.

Et le premier enjeu est bien celui des moyens budgétaires. Car le département qui a engagé un processus de restructuration des services sociaux, a aussi engagé une forte augmentation des impôts. Qui peut croire que la métropole de la concurrence décidera d'augmenter de manière significative les moyens et les dépenses de la solidarité tant il y a à faire sur les grands projets de la mondialisation ?